

RARAY *info*

Le petit journal
des Rarétiens



N°57 OCTOBRE 2021-MAI 2022



« La Belle et la bête » - Journal d'un film - Jean Cocteau

Pendant la guerre, Jean Cocteau éprouve un besoin d'évasion qu'il n'aura de cesse de vouloir partager, cherchant à transposer la poésie sur pellicule.

Il relit La Belle et la Bête, le conte de Madame Leprince de Beaumont, et décide de l'adapter au cinéma.

Il coupe, modifie, ajoute un personnage, en estompe d'autres, limite les dialogues pour laisser place au merveilleux, et achève une première ébauche en mars 1944.

Le scénario se met doucement en place, étayé par différentes idées de réalisation, de maquillage, costumes, ou trucages... Cette aventure, Cocteau va scrupuleusement la retracer dans un journal de tournage

© Photos : © Jean Cocteau

SOMMAIRE

Édito	3
Les brèves de Raray depuis juin 2021	4-5
Le printemps arrive, que faire dans votre jardin ?	6-7
Covid-19 : Qu'est-ce que le « modèle du gruyère »	8-9
Senlis : Projet de piétonnisation	10-11
Chantilly : Le Rocher des Trésors	12-13
CCSSO - Gestion des déchets : La Redevance incitative	14
Le carnet et les activités de Raray	15
Raray pratique	16

ÉDITO

Chèr(e)s Amies et Amis,

Au nom du conseil municipal de notre beau village de Raray, je vous adresse nos meilleurs vœux pour cette année 2022.

Malheureusement cette année encore, nous ne sommes pas en mesure de partager un de ces moments agréables et attendus lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.

L'année 2021 s'est achevée et elle n'a pas été celle du retour à la normale tant espéré.

Malgré cela, nous avons pu réaliser d'importants travaux financés par le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Halatte, concernant le réseau d'eau potable de notre village.

Dans le prolongement de ce chantier, la commune, avec l'aide financière du département, a refait le revêtement de la rue Antoine de La Bédoyère et de la rue du Son.

Le 7 juillet dernier, un habitant a lancé l'idée et a organisé une Fête des Voisins à Raray, avec trois points de rencontre : rue Antoine de La Bédoyère, chez un particulier rue du Manoir et au hameau de La Borde.

J'espère que 2022 sera une très belle année pour chacun de vous et pour notre village de Raray.

En avril et juin prochains, nous serons appelés aux urnes pour élire le Président de la République (10 et 24 avril) puis notre député (12 et 19 juin).

Je formule le vœux que nous puissions nous retrouver pour nos prochains événements et vous souhaite une excellente année de joie, de bonheur et de réussites dans vos projets et une bonne santé.

Jean-Marc de La Bédoyère, *Maire*

LES BRÈVES DE RARAY DEPUIS JUIN 2021



NOUVELLE RUBRIQUE DU RARAY INFO

Vous retrouverez dans cette rubrique quelques lignes sur les événements du village, la sécurité ou un résumé des comptes rendu municipaux, etc... sous forme de textes courts ou d'images. Claude Bonte et Jean-Raynald Trotin



INITIATIVE D'UN HABITANT DE RARAY

Le 7 juillet a eu lieu la première **FÊTE DES VOISINS DE RARAY**, après ce temps de confinement, les habitants étaient heureux de se retrouver autours de buffets ou de barbecues : rue Antoine de La Bédoyère, Rue du Manoir (dans le jardin d'un habitant) et au hameau de la Borde.

SÉCURITÉ ET AMÉNAGEMENT

- Aménagement de bancs dit "style anglais" en bois sur l'ensemble du village de Raray et au hameau de La Borde.
Un banc a été installé à l'entrée sud du village.
- L'aire de jeux est en toute sécurité pour les enfants, avec l'installation d'un double portail rue du son et d'un portillon côté mairie.

Rappel : pour des raisons d'hygiène cette aire de jeux est interdite aux animaux domestiques

- En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours le temps que les équipes de secours interviennent.

Sur le porche de la mairie, est installé un : **Défibrillateur Automatique Externe (DAE).**



“Clark” est un défibrillateur automatique et qui veillera sur vous, vos voisins, vos proches ou cet inconnu que vous croiserez demain.

Il vous guide étape par étape en cas d’urgence pour réaliser les gestes de premiers secours.



- Une bouche incendie a été installée : à l’angle des rues Nicolas de Lancy et Antoine de La Bédoyère. Bouches ou bornes ou poteau, quelque soit le mot utilisé, elles ont toutes un point commun : cracher de l’eau pour lutter contre l’incendie. La plus commune sur le macadam est rouge.

« La rouge, ou LE rouge, pour poteau incendie normalisé (PIN) dans le jargon, délivre une pression minimum d’un bar », indique le Service départemental d’incendie et secours (SDIS).

VISITE À LA BORDE



Le 11 septembre, visite du méthaniseur de la Borde.

La méthanisation est une technique mise en œuvre dans des méthaniseurs où l’on accélère et entretient le processus de fermentation pour produire un gaz combustible (biogaz, dénommé biométhane après épuration).

Des déchets organiques (ou produits issus de cultures énergétiques, solides ou liquides) peuvent ainsi être valorisés sous forme d’énergie.

L’ASSOCIATION FÊTES ET LOISIRS

- Samedi 11 septembre : Pot de rentrée et présentation des nouveaux arrivants autour d’un buffet.
- Décoration de Noël autour de la mairie, *il est à noter que des individus indélicats ont coupé les guirlandes électriques des arbres fin novembre.*

- Samedi 4 décembre : Saint-Nicolas est à Raray accompagné de Guignol. Les enfants et les anciens ont apprécié le spectacle, les cadeaux et le buffet.

Merci aux bénévoles pour ces organisations



CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DÉCEMBRE 2021

- Nous avons fait la connaissance du nouveau directeur de la communauté de communes (CCSSO) Monsieur Jean-Baptiste Legrais.
- Ophélie Chapin quittant Raray, démissionne du Conseil municipal. Claude Bonte a été élue responsable de la commission scolarité.

IMPORTANT :

Un Diagnostic de sécurité routière a été réalisé par Ingénierie Sécurité Routière (ISR).

A la lecture de cette étude, il s’avère que la vitesse est raisonnable dans la traversée de Raray, en moyenne environ 45 km/h contrairement à ce qui a pu être constaté à la Borde, vitesse moyenne de l’ordre de 70 km/h.

Des aménagements, proposés par la société d’Ingénierie, seront soumis à l’ensemble de la population de Raray et du hameau de La Borde lors d’une réunion publique organisée dans le courant du 1^{er} semestre 2022.

La réunion publique donnera aux habitants la possibilité de s’exprimer devant les décideurs (*le maire et son conseil municipal*) qui pourront ainsi compléter leurs informations et intégrer les demandes exprimées avant de prendre leurs décisions.

LE PRINTEMPS ARRIVE, QUE FAIRE DANS VOTRE JARDIN ?



LES BONS GESTES À SUIVRE

Dès le mois de mars, il faut commencer à préparer son jardin pour l'arrivée du printemps. Entre le nettoyage du terrain, les nouvelles plantations et le désherbage, vous n'allez pas vous embêter ! Découvrez tous les bons gestes à suivre pour un jardin plus que parfait pour les beaux jours.

QUAND PRÉPARER SON JARDIN POUR LE PRINTEMPS ?

Les journées de mauvais temps de l'automne, le froid de l'hiver et les dures gelées laissent souvent de nombreuses traces dans le jardin. Dès la sortie de l'hiver, vous allez pouvoir réparer les méfaits de cette saison hivernale et aider votre jardin à faire peau neuve. **Car il faut savoir que les mois de mars, avril, mai et juin sont plus que jamais les mois importants de l'année pour la végétation.**



COUPEZ LES BRANCHES MORTES

ET LES TIGES ABÎMÉES DÈS MARS

Pour cela dans un premier temps il va falloir tailler et couper. Les végétaux ont parfois beaucoup souffert pendant cette période hivernale peu propice à l'épanouissement des plantes et des arbustes. Vous pouvez alors tailler les branches mortes, abîmées ou les tiges sèches.

Prenez le temps de faire cette découpe avec un sécateur pour permettre au végétal de ne pas avoir à se préoccuper de cette partie au moment de la repousse.

PRÉPAREZ LE TERRAIN POUR LE PRINTEMPS

AVEC DÉSHERBAGE ET NETTOYAGE

Rien ne sert de prévoir des plantations si votre terrain n'est pas prêt à les recevoir. Alors vous devez désherber et nettoyer le terrain. En retirant les mauvaises herbes, vous permettez à la terre de se reposer et de se régénérer. Plutôt que de puiser

inutilement dans ces nutriments pour nourrir des plantes inutiles, elle va conserver son énergie pour accueillir les nouvelles cultures.



PRÉPARER LA TERRE DE VOTRE JARDIN POUR LES PLANTES VIVACES

Retournez la terre en bêchant. Vous allez ainsi casser les mottes et la rendre plus meuble.

Elle va être plus aérée et vous aurez moins de difficultés à faire vos plantations au printemps.

Redéfinissez vos cultures ! **Afin de ne pas épuiser le sol, il est conseillé de changer l'emplacement de vos cultures d'une année à l'autre.** Prévoyez donc une rotation des plantations pour permettre à la terre de se reposer, car les plantes n'ont pas toutes les mêmes besoins. Si vous souhaitez vous lancer dans un gazon tout propre, retournez le terrain afin de pouvoir ensemerer dès les jours de beau temps.



ÉLAGUEZ LES ARBRES FRUITIERS POUR UN MEILLEUR RENDEMENT

Les arbres fruitiers doivent d'ailleurs être taillés pour favoriser un meilleur rendement au printemps et à l'été.

En concentrant son travail sur certaines branches, il va permettre aux fruits de bien s'épanouir et de devenir plus gros. Coupez aussi vos rosiers qui apprécieront ce petit coup de

fraîcheur. Cet élagage va aussi redonner une vision plus nette à votre jardin. Vous aurez plaisir à le regarder même si les fleurs et fruits ne sont pas encore présents.

PENSEZ AUX GRAINES ET SEMIS POUR VOTRE POTAGER

Ce n'est pas parce qu'il fait encore froid qu'il ne faut pas commencer les plantations afin que votre potager vous offre des légumes dès le début de l'été !



Faites germer vos pommes de terre dans votre cave ou l'ancez-vous dans la plantation de vos bulbes si vous avez un endroit abrité et un peu chaud.

Il suffit de commencer vos cultures dans des pots avec un mélange de terre et de sable. Ainsi, vos plantes seront prêtes à éclore dès les premiers jours de soleil printanier !

Pensez aussi à commander vos graines et à prévoir vos semis.



COVID-19 :

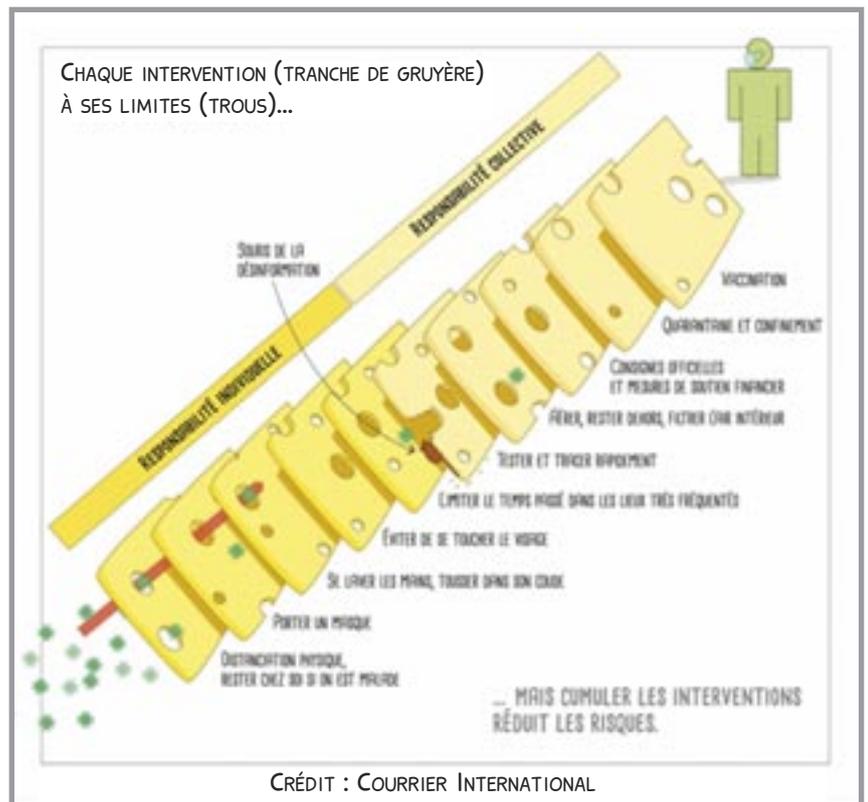
COVID-19 : QU'EST-CE QUE LE « MODÈLE DU GRUYÈRE » ?

A priori, il n'y a absolument aucun rapport entre le coronavirus SARS-CoV-2 et du fromage.

Néanmoins, un virologue australien a mis au point un modèle en tranches dans lequel chacune représente une intervention dans le cadre de la pandémie.

L'gruyère comporte par ailleurs des trous qui imagent les limites de chacune de ces mêmes interventions.

(Source : <https://sciencepost.fr/>)



DE LA NÉCESSITÉ D'ASSOCIER PLUSIEURS TYPES D'INTERVENTIONS

Ian M. Mackay est virologue à l'Université du Queensland (Australie). Il a imaginé un **modèle dit « du gruyère »** (sous la forme de tranches de fromages) pour matérialiser la nécessité d'associer plusieurs types d'intervention afin de lutter contre la pandémie de Covid-19.

Ce modèle a été publié en décembre 2020 par le New York Times. Depuis, il a été traduit en français par le Courrier International

UNE TRANCHE PAR INTERVENTION

Ce modèle de l'gruyère est une version un peu plus élaborée que **le modèle dit « du fromage suisse »** ayant fait son apparition sur Twitter en octobre 2020.

Le schéma en question reste toutefois simple et donc très facile à comprendre.

Chaque tranche de ce fromage représente en effet une intervention dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

Les trous du fromage incarnent les limites de chacune de ces interventions.

Malgré ces « fuites », Ian M. Mackay indique que le fait de multiplier les interventions réduit les risques.

Une dizaine de tranches sont présentes, dont la moitié du côté « responsabilité individuelle » et les autres du côté « responsabilité collective ».

La première partie liste donc ce que les personnes **peuvent faire personnellement**, à savoir les gestes barrière tels que la distanciation physique, le port du masque ainsi que l'hygiène.

La seconde partie concerne des **mesures plus générales**, des tests et traçages rapides à la vaccination en passant par les épisodes de quarantaine et de confinement.

LA PETITE SOURIS DE LA DÉSINFORMATION

L'illustration de Ian M. MacKay contient un élément qui peut ressembler à un trait d'humour, mais qui est surtout l'un des ingrédients les plus essentiels de cette version : la petite souris de la désinformation.

Sur le modèle du gruyère représenté, on constate que cette souris « grignote » des tranches du fromage.

Ce faisant, les mesures barrières voient leurs limites s'accroître, ce qui laisse davantage passer le virus.

Cette métaphore est parfaitement représentative de l'effet qu'ont les fausses informations et certaines idées reçues sans fondement. Militer contre les masques, ce qui est absurde, ou répandre l'idée totalement mensongère que l'épidémie

LE « MODÈLE DU GRUYÈRE »

n'existerait pas ou ne serait pas grave : voilà autant de mauvaises pratiques qui, poussant des personnes à ne pas respecter les gestes barrières, ont un impact néfaste sur leur portée.

Derrière chaque trou percé dans une tranche de fromage par une fausse information qui se diffuse, il y a pourtant bien des vies humaines en jeu.

Pour aller au bout du raisonnement, lutter contre la désinformation et le complotisme pourrait donc presque être considéré comme un geste barrière, puisque cela réduit les « trous » inopportuns de ce gruyère.

À chaque fois que vous vérifiez bien vos sources, que vous prenez soin de partager de bonnes informations à vos proches, que vous ne confondez pas votre opinion intuitive avec les faits scientifiques, vous contribuez à limiter la désinformation et donc vous contribuez à freiner la propagation du coronavirus.

TOUTES LES MESURES FAISANT PARTIE DU MODÈLE

La version créée par Ian M. MacKay s'avère particulièrement complète et pédagogique. Une première salve de tranches repose sur les mesures individuelles, c'est-à-dire toutes celles que chaque personne peut et doit réaliser à son propre échelon :

- **Distanciation physique :**

1 mètre grand minimum idéalement 2 mètres : une mesure d'autodiscipline quotidienne, très peu couteuse et favorable à tout le monde, et qui implique aussi de rester strictement chez soi au moindre symptôme.

- **Porter un masque :**

cela sert essentiellement à protéger les autres.

Mal porter un masque, comme le mettre sous le nez, revient toutefois à charcuter la tranche de gruyère jusqu'à ce qu'elle n'existe quasiment plus.

- **Se laver les mains et tousser dans son coude.**

- **Éviter de se toucher le visage :**

il s'agit d'une pratique réflexe très difficile à contrôler, raison pour laquelle cela se combine avec le geste barrière précédent.

Se laver les mains au gel hydro alcoolique ou au savon très, très régulièrement, permet de limiter les risques (si vous vous grattez le visage par mégarde).

- Limiter le temps passé dans les lieux très fréquentés, ce qui revient à limiter le nombre de personnes non proches rencontrées, une réduction mathématique du risque d'exposition.

Les mesures collectives, relevant la plupart du temps de politiques publiques, viennent s'ajouter aux mesures individuelles :

- **Tester et tracer rapidement.**
- **Aérer**, rester dehors, filtrer l'air intérieur (une pratique que vous pouvez aussi appliquer individuellement, en prenant par exemple l'initiative d'aérer votre lieu de travail).
- **Consignes officielles et mesures de soutien.**
- **Vaccination et rappel vaccination COVID :** mais nécessite toujours de maintenir les gestes barrières, car l'intégralité de la population n'est pas vaccinée ni immunisée.

Vaccination Covid-19

La vaccination est ouverte à toutes personnes de 12 ans et plus et, depuis le 22 décembre, à tous les enfants de 5-11 ans.

Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus dès 3 mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19.

Depuis le 15 janvier 2022, toutes les personnes de plus de 18 ans et un mois doivent avoir fait leur injection de rappel dans les temps pour conserver leur certificat de vaccination actif dans le « **pass sanitaire** ».

La dose de rappel se fait avec un vaccin à ARN messenger (Moderna ou Pfizer-BioNTech) quel que soit le vaccin utilisé précédemment.

Ainsi si j'ai été vacciné(e) avec le vaccin Pfizer, je peux recevoir un rappel avec le vaccin Moderna et inversement.

- **Pour les plus de 30 ans**, les vaccins Moderna et Pfizer-BioNTech sont équivalents : ils s'appuient sur la même technologie et présentent une efficacité et une tolérance comparables.

- **Pour les moins de 30 ans**, le vaccin Pfizer-BioNTech est recommandé pour mon rappel.

(Source : <https://www.sante.fr/>)

LÉGENDE :

 ZONE PIÉTONNE	 RUE COMMERÇANTE	 ARRÊT MINUTE
 POINT INFORMATION	 PARKING VELOS	 ARRÊT DU TUS
 ANIMATIONS	 PARKING VOITURES	



L'AIRE PIÉTONNE

*Senlis expérimente la piétonnisation d'une partie du centre-ville, chaque deuxième weekend du mois, jusqu'à l'été 2022.
Pendant l'hiver, la piétonnisation aura lieu uniquement les samedis et dimanches !*

POURQUOI UNE AIRE PIÉTONNE ? TROIS AXES MAJEURS

QUALITÉ DE VIE

L'instauration d'une aire piétonne permettra de rendre à la rue la diversité de ses usages, au-delà du déplacement : se détendre, flâner, discuter... améliorant ainsi le cadre de vie. Le confinement du printemps 2020 a mis en exergue un autre enjeu important : le partage de l'espace public.

Alors que les voitures sont garées, et donc inutilisées, pendant 95% du temps, l'espace qui leur est dédié pour la circulation et le stationnement représente en moyenne 80% de la surface des rues. En effet, si nous sommes tous attachés à l'aménagement de nos intérieurs, maisons ou appartements, nous savons que notre environnement extérieur conditionne pour beaucoup la perception que nous avons de la qualité globale de notre vie.

Savoir que l'on peut évoluer librement, au sein d'un espace partagé, sans risque pour soi ou pour ses enfants ; savoir

que l'on peut se déplacer sans crainte et à son rythme, en se rendant chez un commerçant, parce qu'on est moins mobile ou simplement moins jeune... Tels sont les luxes simples qu'il est temps de proposer aux Senlisiennes et aux Senlisiens. Si une piétonnisation, même partielle, ne suffira pas à elle seule pour changer notre rapport à la mobilité, elle s'inscrit dans le développement d'une culture de la marche et la volonté de sortir du « système voiture ».

ÉCONOMIE ET ATTRACTIVITÉ

Bien sûr, ce choix impacte directement la vie économique des commerces locaux. De nombreuses villes ont fait le pari gagnant de la piétonnisation, sans avoir les atouts de la nôtre.

En effet, en concentrant sur quelques rues, ruelles et places, un centre-ville riche de commerces variés, mêlés à un patrimoine historique et architectural exceptionnel, Senlis est un mélange rare qu'il faut absolument valoriser au bénéfice de l'activité économique et touristique locale.

PROJET DE PIÉTONNISATION

Faciliter les déplacements des piétons, principaux clients des commerces de centre-ville, favorisera l'attractivité du centre-ville. La question du stationnement, qui va de pair avec l'éloignement des véhicules, tout comme l'accès des riverains ou la circulation des livreurs, sont bien sûr au cœur de la réflexion.

Les itinéraires piétons, cyclables et en TUS, permettant de rejoindre le centre-ville depuis les différents quartiers et les principaux parkings, seront mis en avant.

ÉCONOMIE ET ATTRACTIVITÉ

En France, la prééminence de la voiture en ville est à l'origine de problèmes environnementaux majeurs :

- **La pollution :**
les trajets courts en ville sont deux fois plus polluants qu'un trajet de plus grande distance.
- **Le bruit :**
80% des bruits émis proviennent des transports.
- **Les maladies respiratoires :**
48 000 morts par an sont liées à la pollution de l'air et aux particules fines, en France.
- **La sédentarité :**
Nos modes de vie actuels favorisent la sédentarité, avec des conséquences importantes sur notre santé. 78% des Français de 18 à 64 ans ont une activité physique ou sportive **inférieure** aux recommandations de santé publique de **10 000 pas par jour**.

UNE PÉRIODE DE TEST NÉCESSAIRE

Test de septembre 2021 à l'été 2022

LA ZONE DE L'AIRE PIÉTONNE

Le périmètre de l'actuel marché des mardis & vendredis, étendu à quelques rues adjacentes (voir plan page 8).

LES JOURS CONCERNÉS ET PÉRIODICITÉ

- Du vendredi matin (horaires habituels du marché) au dimanche soir.
- Le 2ème week-end de chaque mois (voir encadré "Week-ends de piétonnisation")

QUI PEUT CIRCULER ?

- Le piéton occupe tout l'espace et se déplace sans contraintes

- Le cycliste peut se déplacer à faible vitesse
- La circulation motorisée est interdite, à l'exception de certains usages spécifiques :
Accès réglementé des riverains,
Des personnes à mobilité réduite,
Des livreurs et des services publics.

Lorsqu'ils sont présents, les véhicules autorisés doivent se déplacer au pas et donner une priorité absolue aux piétons.

EFFETS RECHERCHÉS

- Dégager l'espace dans les rues.
- Permettre aux piétons et cyclistes de se réappropriier l'espace public.
- Réduire les nuisances sonores et la pollution.
- Augmenter l'attractivité commerciale et touristique.
- Mettre en valeur le patrimoine historique de la ville.
- Encourager les mobilités actives et leurs bienfaits sur la santé.
- Préserver la voirie, les pavés.
- Être éco-exemplaire.

WEEK-ENDS DE PIÉTONNISATION

La rue vous appartient !

Chaque mois, des animations et services vous seront proposés

lors de ces weekends expérimentaux.

Des stationnements de courte durée à proximité vous permettront de déposer les enfants ou récupérer vos achats.

Les parkings environnants seront adaptés aux besoins des visiteurs et de nouveaux emplacements pour vélos seront installés sur la zone et alentour.

de novembre à mars : samedi et dimanche

12-13 février 2022 et 12-13 mars 2022

vendredi, samedi et dimanche

8-9-10 avril ; 6-7-8 mai ; 10-11-12 juin 2022 ;

8-9-10 juillet et 12-13-14 août 2022

Contact mairie de Senlis

03 44 53 00 80 - mairie@ville-senlis.fr

Pour toutes questions

monavis@ville-senlis.fr



CHANTILLY LES 17-18-19 ET 20 SEPTEMBRE 2021



LE ROCHER DES TRÉSORS UN SPECTACLE INOUBLIABLE

Pour célébrer les 350 ans de la fête de Vatel, le son et lumière raconte l'histoire du château de Chantilly.

François Vatel fut engagé par le prince de Condé, pour son château de Chantilly. C'est là qu'en 1671, le prince de Condé invite le roi Soleil et la cour de Versailles à une fête de trois jours et trois nuits, préparée par François Vatel. Le deuxième jour, alors qu'il ne voit pas arriver sa commande de poissons, François Vatel se suicide. Il entre ainsi dans la légende.

En hommage à ce personnage exceptionnel, le château de Chantilly nous a proposé un spectacle à couper le souffle. De la musique, des chevaux de lumière, des chorégraphies, des images monumentales, des feux d'artifice pour raconter l'histoire du château jusqu'à cette fameuse fête. *Texte : Extrait du programme - © Photos : Claude Bonte*



ACTE 1 - PROLOGUE

Jeu d'ombre et de lumière le spectacle commence.

Louis II de Bourbon Condé, dit le Grand Condé, narrateur se présente. Il nous invite à l'accompagner dans le récit de l'histoire du Château de Chantilly.

ACTE 2 - LES ORIGINES

L'histoire du château nous plonge dans une atmosphère de bois sombres, d'animaux et de brumes, celle des sept

tours édifiées au Moyen âge sur un rocher, parmi les marécages de la vallée de la Nonette, à deux pas de la Ville Royale de Senlis.



ACTE 3 - LA RENAISSANCE

Au début du XVI^{ème} siècle Anne de Montmorency devient propriétaire du château, les Montmorency transforment la forteresse en « Rocher de la Renaissance ».

LE ROCHER DES TRÉSORS

ACTE 4 - LA BATAILLE DE ROCROI

Louis II Prince de Condé, Duc d'Enghien, l'armée de Picardie, menée par le Duc d'Enghien par un mouvement tactique est victorieux de la bataille de Rocroi. Le château de Chantilly lui est restitué en récompense.



ACTE 5 - JEAN-BAPTISTE TAVERNIER

Jean-Baptiste Tavernier, explorateur, marchand, diamantaire effectue des voyages entre la France et l'Inde. Il rapporte des diamants à Louis XIV dont 20 sont sélectionnés pour rejoindre les bijoux de la couronne. Parmi eux figure le diamant rose que Louis XIV va offrir à Louis II.



ACTE 6 - ANDRÉ LE NÔTRE

Le Nôtre entre au service du Grand Condé, il est au sommet de son art. Chantilly est son rêve absolu et rivalise en splendeur avec Versailles.

ACTE 7 - LA GRANDE FÊTE DE VATEL

On rejoint Louis XIV et sa Cour pour revivre la fête que le Grand Condé a organisé en 1671 grâce au maître des réjouissances François Vatel, le plus convoité de l'époque.



ACTE 8 - L'ART DE VIVRE À LA FRANÇAISE

Une fête si follement grandiose et somptueuse qu'elle a marqué l'histoire, 350 ans après, on en parle encore !



RENDEZ-VOUS EN 2022 - ÉPISODE 2

« LA FABULEUSE HISTOIRE DU CHÂTEAU DE CHANTILLY
DE VATEL AU DUC D'AUMALLE »

CCSSO - GESTION DES DÉCHETS

LA REDEVANCE INCITATIVE

La **Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative** s'appuie sur l'utilisation du service par l'utilisateur, c'est-à-dire la quantité de déchets produite. On la nomme « incitative » car elle encourage l'utilisateur à modifier son comportement en augmentant son geste de tri et en diminuant ses quantités d'Ordures Ménagères résiduelles (OMr).

Les bacs gris ou vert destinés aux ordures ménagères sont équipés de puces électroniques.

Lors de la collecte, au moment où le conteneur est vidé, le camion comptabilise la levée. Une fois la tournée de collecte terminée, ces informations sont transférées puis facturées à l'abonné une fois par semestre.

Qui est concerné :

Les particuliers, les collectifs, les professionnels et les établissements publics des communes suivantes : Barbery, Borest, Brasseuse, Fontaine-Chaalis, Montépilloy, Montlognon, Mont-L'Evêque, Pontarmé, Raray, Rully, Thiers-sur-Thève, Villers Saint-Frambourg-Ognon.

Le dispositif fonctionne en 4 étapes



Calcul de la redevance incitative :

Une part fixe : abonnement annuel.

- L'abonnement au service,
- Collecte en porte à porte et le traitement :
 - Du Sélectif (bac jaune)
 - Des ordures ménagères résiduelles (couvercle vert ou gris)
 - Des encombrants,

- L'accès en déchetterie,
- La mise à disposition et la maintenance des bacs pucés.
- L'accès aux Points d'Apport Volontaire (PAV)

Une part variable : incitative au tri et à la réduction des déchets.

- Calculée en fonction de l'utilisation du service et du nombre de fois où vous présentez votre bac d'Ordures Ménagères résiduelles « à la levée » (couvercle vert ou gris ou sacs rouge). Le tarif de la levée est défini en fonction du volume du bac.
- Le bac de sélectif (couvercle jaune - destiné aux emballages et papiers) n'est pas comptabilisé pour la facturation.

Deux factures semestrielles sont envoyées en septembre et février. La facture est composée d'un abonnement (50% par semestre) et d'une part variable correspondant au nombre de sorties du bac d'Ordures Ménagères (couvercle vert ou gris).

Grille tarifaire :

www.ccsso.fr/cadre-de-vie/redevance-incitative

Tout déménagement et emménagement doit être signalé afin d'effectuer la régularisation auprès de : environnement@ccsso.fr

Source : <https://www.ccsso.fr/cadre-de-vie/redevance-incitative>





LE CARNET & ACTIVITÉS À RARAY

LES NOUVEAUX HABITANTS

M^{me} DOVIFAT & SES ENFANTS

NAISSANCES CHEZ

M & M^{me} GODART

M & M^{me} AMI



Les prochaines élections sont :
Présidentielle :

1^{er} tour : 10 avril 2022

2^{ème} tour : 24 avril 2022

Élections législatives :

1^{er} tour : 12 juin 2022

2^{ème} tour : 19 juin 2022

Pour voter vous inscrire sur les listes électorales :
jusqu'au 2 mars (en ligne) ou jusqu'au 4 mars
(par formulaire à imprimer ou sur place à la mairie).

PASSAGE À RARAY DU FRANCE SERVICES ITINÉRANTS



- Jours : les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois
- Horaire : 14h30 à 17h45
- Lieux : parking de la mairie



SAMEDI 26 MARS À 9H00



Venez vous restaurer dans un cadre privilégié !

Au Club House de Raray

Terrasse ouverte à tous

7j/7

En semaine de 8 h 00 à 18 h 30

Le week-end de 8 h 00 à 20 h 00

Infos et réservation : +33 (0)3 44 60 01 94

www.chateauderaray.fr



Aquilon Découverte

Un vent nouveau souffle sur le patrimoine

Informations régulières sur les activités Aquilon sur

www.aquilon-decouverte.com

ou notre page facebook Aquilon

Contactez-nous !



CHATEAU DE RARAY

EXCLUSIV

Le Golf du Château de Raray s'étend sur 165 hectares.

TROIS PARCOURS

- 18 trous « La Licorne ». Longueur : 6 145 mètres
- 9 trous « Le Faon ». Ce parcours Pitch & Putt 9 trous
- 9 trous « Le Daguët » Longueur : 2 955 mètres.

ZONES D'ENTRAÎNEMENT

Practice : 60 postes sur gazon et 10 sur tapis.

Putting green, Pitching green



OUVERT TOUS LES JOURS

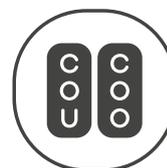
Basse saison

- en semaine : du 1^{er} novembre au 28 février de 8h30 à 17h
- le week-end : de 8h à 17h30 le week end

Haute saison

- en semaine : du 1^{er} mars au 31 octobre de 8h à 18h
- le week-end : de 7h30 à 19h

03 44 54 70 61 - contact@exclusivgolf-raray.fr



Grands Chênes

Vivre une expérience au cœur de la nature

Cabanes de 16 à 35 m² duo ou familiale

Info et réservation : +33(0)3 44 58 39 08

info@cabanesdesgrandschenes.com

www.cabanesdesgrandschenes.com



Commune de Raray.

Venez découvrir l'actualité de Raray

RARAY PRATIQUE

MAIRIE DE RARAY

Heures d'ouverture

Mardi : 14h 00 à 18h 00

Vendredi : 14h 00 à 17h 00

5, rue Nicolas de Lancy - 60810 RARAY

Tél : 03 44 54 70 56 - email : mairiederaray@wanadoo.fr

www.raray.fr

LES URGENCES 24H/24

Numéro d'urgence européen : 112

SAMU : 15

Police-secours : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes
ou malentendantes : 114

*Les numéros d'appels d'urgence sont réservés aux vraies situations
de détresse. N'en abusez pas.*

SANTÉ

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : le 3237 (0,34€/min) oriente vers les 3
pharmacies de garde les plus proches de votre domicile.

Urgence dentaire : 03 44 23 25 31

Centre antipoison : 01 40 05 48 48

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES D'URGENCE

Nuits, week-ends et jours fériés

Composer le 15 pour le médecin de garde.

Après 21 h

Appel de la pharmacie de garde par le médecin de garde.

AGENCE POSTALE À RULLY

9, Grande Rue - 60810 RULLY

Tél. 03 44 54 74 87

Ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 15h 30 à 18h 30

Le samedi de 10h à 11h 30

SOCIAL

Urgences sociales : 115

Allo enfance maltraitée : 119

SOS femmes battues : 39 19

Viols femmes informations : 0 800 05 95 95

Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116000

JOURS DE MARCHÉ

MARCHÉ DE VERBERIE (7,5 km)

Toute l'année le **mercredi** de 8h à 13h30.

Lieux : place du Marché

MARCHÉ DE SENLIS (13 km)

Toute l'année le **mardi**

et le **vendredi** de 8h à 13h.

Lieux : places de la Halle et Henri IV,
rues Odent, Saint-Hilaire, l'Apport au Pain
et Rougemaille.

MARCHÉS ALIMENTAIRES DE COMPIÈGNE (22 km)

Centre-ville le **mercredi** et le **samedi** de 7h à 13h

Lieux : rue Saint Corneille

Les Avenues - Saint-Lazare le **jeudi** de 8h à 12h45

Lieux : place Carnot



COLLECTE DES POUBELLES

Nous vous rappelons que les poubelles doivent être sorties le
matin du jour de collecte.

DÉCHETS VERTS

le **lundi après-midi à partir de 14h.**

POUBELLE ORDURES MÉNAGÈRES

le **mercredi après-midi à partir de 14h.**

Astuce pour alléger cette poubelle :

- Achetez « malin » à la coupe, sans emballage
- Pensez au compostage pour les épluchures

POUBELLES JAUNES « EMBALLAGES »

le **jeudi après-midi à partir de 14h.**

CONTENEUR À VERRE - CHEMIN D'HULEUX

- les bouteilles, les pots (*confitures, cornichons,
yaourts... sans les couvercles*).



DÉCHETTERIES DE :

BARBERY-VERBERIE-CREPY-EN-VALOIS

Accessible aux particuliers, horaires annuels :

Mardi au samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Dimanche : 9 h à 12 h

Fermeture lundi et jours fériés

N° Vert : 08 00 60 20 02 - <https://www.smdoise.fr/>

INSTITUTIONS

Sous-préfecture : 03 44 06 12 60

Hôtel des impôts : 03 44 53 86 86



CABINET MÉDICAL À RULLY : 5, la cour du Clos des Maréchaux - 60810 RULLY

Docteur VALLIER Olivier - Tél. 03 44 54 04 20

Médecine générale

PETERS Camille - Tél. 07 88 60 86 49

Orthophoniste

BRUNELOT Thérèse - Tél. 06 85 48 64 25

Infirmière

DONGUY Mélanie - Tél. 06 48 73 06 47

Infirmière



RARAY Info - est une publication de la Mairie de RARAY - Directeur de la publication : Jean-Marc de La Bédoyère

Gestion des articles : Claude Bonte & Jean-Raynald Trotin

Photos : ©Jean Cocteau (Couverture), ©Claude Bonte (pages 12 et 13) et ©DR,

Toute reproduction interdite.

Maquette : ©CHB - ©www.amphets.fr - Imprimé par JB Impression - 60 PLAILLY